

Critères nationaux de sélection
Universiades 2021 (G2)
(27 juin au 3 juillet 2022 – Chengdu – Chine)

1. Informations générales

1.1 Date du Championnat

Les Universiades 2021 pour le taekwondo se dérouleront du lundi 27 juin au dimanche 3 juillet 2022 à Chengdu en Chine.

1.2 Lieu

Chengdu (Chine)

1.3 Eligibilité

Les conditions requises pour participer aux Universiades sont les suivantes. Le taekwondoï¹ doit être :

- porteur d'une Global Athlete License 2022,
- affilié à une fédération membre de la Belgian Taekwondo Federation,
- de nationalité belge,
- porteur d'un diplôme dan issu du Kukkiwon,
- né entre le 1/01/1996 et le 31/12/2004,
- étudiant dans l'Enseignement Supérieur (Université ou Haute École) poursuivant des études menant à un diplôme (bac ou master) dans l'année académique en cours (2021-2022) (NB : les bacs se donnant en cours du soir sont valables également) ou diplômé de l'Enseignement Supérieur en 2020 ou 2021.

1.4 Catégories de poids

Les catégories de poids ouvertes à la sélection sont :

Femmes : -46, -49, -53, -57, -62, -67, -73, +73 kg

Hommes : -54, -58, -63, -68, -74, -80, -87, +87 kg

1.5 Nombre de sélectionnés par catégorie

Un seul taekwondoï par catégorie de poids et par nation peut être sélectionné.

1.6 Date limite d'inscription

La date limite pour inscrire les taekwondoï est le 26/05/2022.

¹ Dans le présent document, le masculin est employé à titre épiciène.

2. Critères nationaux de sélection

Afin d'être sélectionnable pour une participation aux Universiades, en plus de satisfaire aux prérequis de la WT et de la FISU (voir 1.3), le taekwondo belge doit satisfaire au minimum aux conditions ci-dessous.

Le taekwondo doit :

- a) avoir décroché une médaille dans un open G2 senior durant la période de sélection allant du 01/02/2022 au 30/04/2022 inclus
- et
- b) avoir obtenu un total d'au moins 14 points en trois participations aux opens G, dans une même catégorie de poids, durant la période de sélection. Cette somme de points se base sur le système de points appliqué pour le ranking mondial WT (Tableau 1)

Résultat	G2
1 ^{ère} place	20
2 ^{ème} place	12
3 ^{ème} place	7,2
5 ^{ème} place	4,32
9 ^{ème} place	3,02
17 ^{ème} place	2,12
33 ^{ème} place	1,48
65 ^{ème} place	1,04

Tableau 1 : Points attribués par la WT en fonction du niveau atteint dans l'open de niveau G2

Remarques :

- Un résultat sera pris en compte uniquement si au moins un combat a été remporté lors du tournoi concerné.
- Le taekwondo sera sélectionné dans la catégorie de poids dans laquelle il a rempli les critères de sélection.

3. En cas d'égalité

Si plusieurs taekwondos ont réalisé les critères de sélection minimum pour une participation aux Universiades dans une même catégorie de poids, une ou plusieurs conditions de sélection supplémentaires sont requises, par ordre de priorité :

- a) Le taekwondo qui aura atteint le top 8 du ranking mondial de la WT, lors de sa publication de mai 2022, dans la catégorie convoitée sera sélectionné.
- b) En cas d'égalité, le taekwondo qui aura le plus grand nombre de points accumulés en trois participations (sur base des points attribués au ranking mondial WT - Tableau 1) durant la période de sélection allant du 01/02/2022 au 30/04/2022 inclus sera sélectionné. Les résultats ne seront pris en considération que s'ils sont obtenus dans la même catégorie de poids et si un combat au minimum a été effectivement gagné lors du tournoi concerné.
- c) En cas de nouvelle égalité, le taekwondo qui aura la plus haute place au classement mondial WT dans la catégorie convoitée, lors de la publication de mai 2022, sera sélectionné.



Remarque :

- La commission nationale de sélection, sur base de l'analyse du dossier orientée sur les chances de succès, pourra proposer au taekwondoïste non sélectionné (qui a rempli les critères de sélection) de combattre dans la catégorie supérieure ou inférieure à condition que cette catégorie soit libre.